

ANNEXE 1
Réunion du comité de pilotage du 06 juin
2019
compte rendu , diaporama



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DE LA VIENNE**

Plan de prévention des risques mouvements de terrain liés à la présence de cavités souterraines de la commune de Loudun Phase collecte des données

Compte rendu de réunion du comité de pilotage

Date et lieu de la réunion : 6 juin 2019 à la mairie de Loudun

Pièce jointe : Diaporama

Participants

Mairie de Loudun :

- M. VIVIER Jacques, maire délégué de Loudun Rossay
- Mme DUBOIS Françoise
- M. FRESNEAU Francis
- Mme SALOMOND Catherine, service urbanisme
- M. NAPOLEON Franck, responsable service technique
- M. LEMOINE Eric, directeur général des services
- Mme RENELIER Marie-Agnès, conseillère municipale
- M. Jean-Pierre JAGER, adjoint au maire,
- M. KLING André, adjoint
- Mme POIRIER Céline, responsable service urbanisme
- M. JALLAIS Michel

BRGM :

- Mme DUGRILLON Delphine,

DDT, service prévention des risques et animation territoriale

- M. SANTURETTE Raphael
- Mme Marie-Dominique PALIN

Objet de la réunion :

- Présentation du travail de collecte de données sur les cavités souterraines réalisée par le BRGM

Le PPR mouvements de terrains liés à l'effondrement de cavité de Loudun a été prescrit par arrêté préfectoral du 21 juin 2018.

Plusieurs PER / PPR avaient été prescrits depuis 1988 mais n'avaient pas abouti faute de connaissances suffisantes sur les cavités souterraines.

Pour pallier à ce défaut de connaissance, le BRGM a réalisé, depuis 2013, plusieurs études d'inventaires et de levés des cavités souterraines de Loudun dans le cadre de conventions de recherche et développement partagé avec la DDT.

Mme Dugrillon déroule le diaporama pour présenter les résultats de ces études.

La 1ère étude, réalisée en 2013, a permis de dresser un inventaire des cavités de la commune et notamment du centre ville (nombreuses caves) et ainsi conclure au bien fondé de réaliser un PPR sur la commune de Loudun.

Cette phase d'inventaire a ensuite été complétée par un levé au laser 3D des carrières souterraines situées en périphérie de la ville (anciennes carrières d'exploitation de tuffeau, utilisées par la suite comme champignonnières puis abandonnées)

Le levé 3D des carrières a permis de mettre en évidence une emprise de carrières souterraines supérieure à ce qui était supposé (plusieurs dizaines d'hectares).

Il est précisé qu'une seule de ces carrières est aujourd'hui toujours exploitée pour la production de champignons (carrières Augereau)

La carte informative produite à l'issue de ces études donne un état brut des connaissances.

La prochaine phase de l'élaboration du PPR consistera à cartographier et caractériser l'aléa mouvement de terrains lié à la présence de ces cavités.

ECHANGES :

Question sur le futur règlement : « si des études de sols sont rendues obligatoires pas le règlement, qui sera chargée d'en contrôler le contenu ? », réponse : Si une étude de sol est prescrite, le service instructeur devra s'assurer qu'elle a été produite mais il n'aura pas de contrôle à faire sur le contenu. C'est la responsabilité du maître d'ouvrage qui est engagée.

Propriété de la cave : conformément au code civil, la propriété du dessus emporte celle du dessous sauf preuve du contraire. Le propriétaire d'une parcelle est donc propriétaire de la cavité située à l'aplomb de sa parcelle même si il n'y a pas d'entrée sur sa parcelle à moins qu'il existe un acte notarié stipulant que la cavité appartient à une autre personne.

Mme Renelie (ancienne clerc de notaire) précise que, suivant les coutumes, celui qui a l'entrée de la cave a la cave. C'était stipulé dans les actes notariés où elle exerçait.

PPR CAVITÉS SOUTERRAINES À LOUDUN

Phase 1 – Collecte des données

Dugrillon D.
6 juin 2019



Sommaire

- 1/ Présentation du contexte**
- 2/ Résultats de l'inventaire de 2013**
- 3/ Résultats des levés 3D de 2017 et 2018**
- 4/ Présentation de la carte informative**
- 5/ Éléments de la phase suivante**
- 6/ Questions / Échanges**

Sommaire

- 1/ Présentation du contexte**
- 2/ Résultats de l'inventaire de 2013
- 3/ Résultats des levés 3D de 2017 et 2018
- 4/ Présentation de la carte informative
- 5/ Éléments de la phase suivante
- 6/ Questions / Échanges

1/ Présentation du contexte

Présence de nombreuses cavités souterraines dans le sous-sol de Loudun, en Centre-ville et en Périphérie

Centre-Ville : caves plutôt destinées au stockage

Périphérie : carrières creusées pour l'exploitation de la pierre, souvent réutilisées pour la culture du champignon

Constat Ces ouvrages se fragilisent avec le temps

Des désordres apparaissent en surface

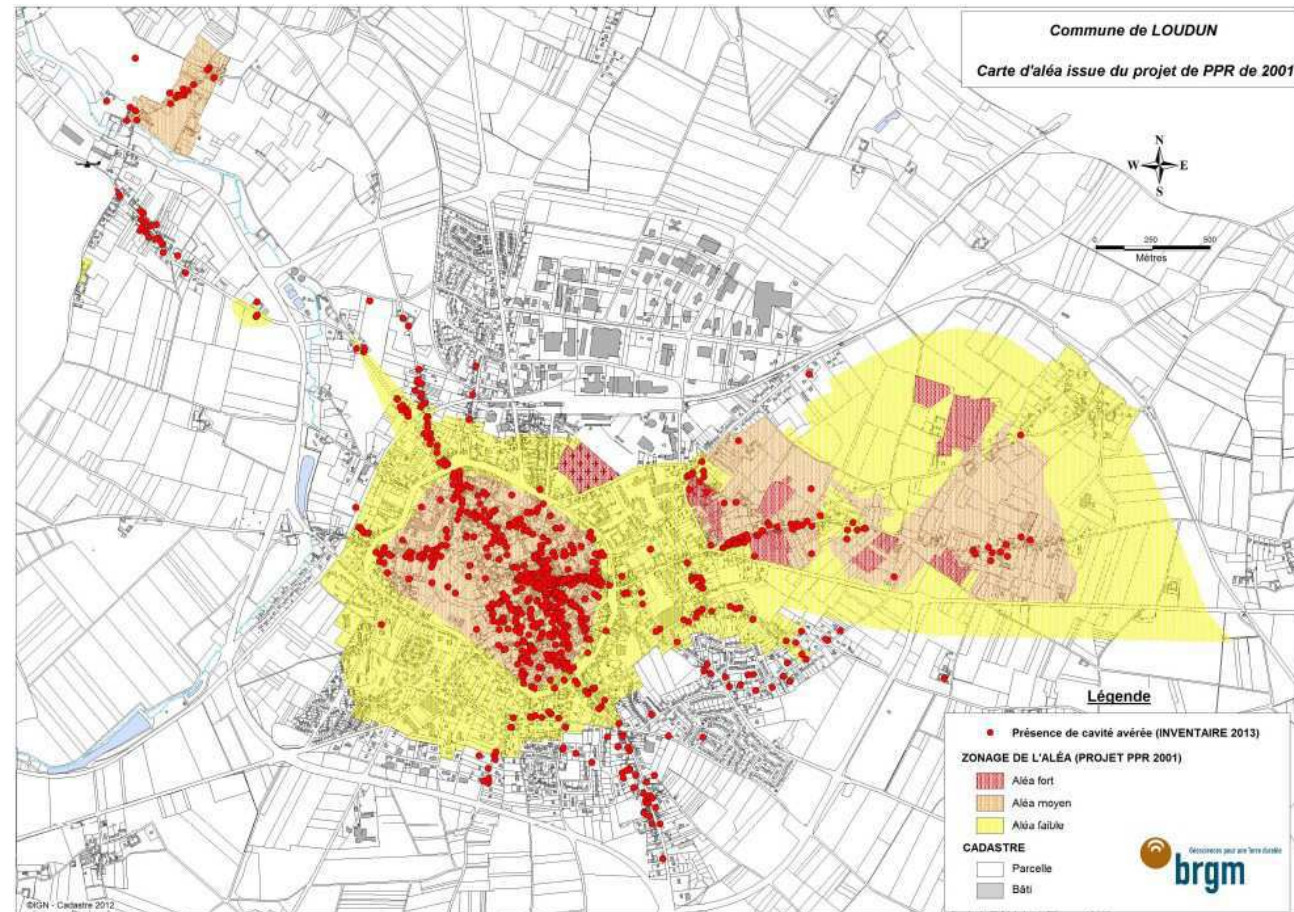
Plusieurs tentatives d'élaboration d'un PPR effectuées depuis 1988 mais les informations disponibles sur la connaissance des cavités ont été jugées insuffisantes

Méthodologie mise en œuvre par la DDT depuis 2013

2013 : Réalisation d'un inventaire des cavités pour améliorer la connaissance des cavités et leur répartition (consultation de la population par questionnaire, recherche documentaire des événements survenus et visites de terrain)

2017-2018 : Réalisation de levés 3D des carrières situées en périphérie de la ville (plusieurs hectares cartographiés)

CARTE D'ALÉAS ISSUE DU PROJET DE PPR DE 2001 ET CAVITÉS RECENSÉES EN 2013

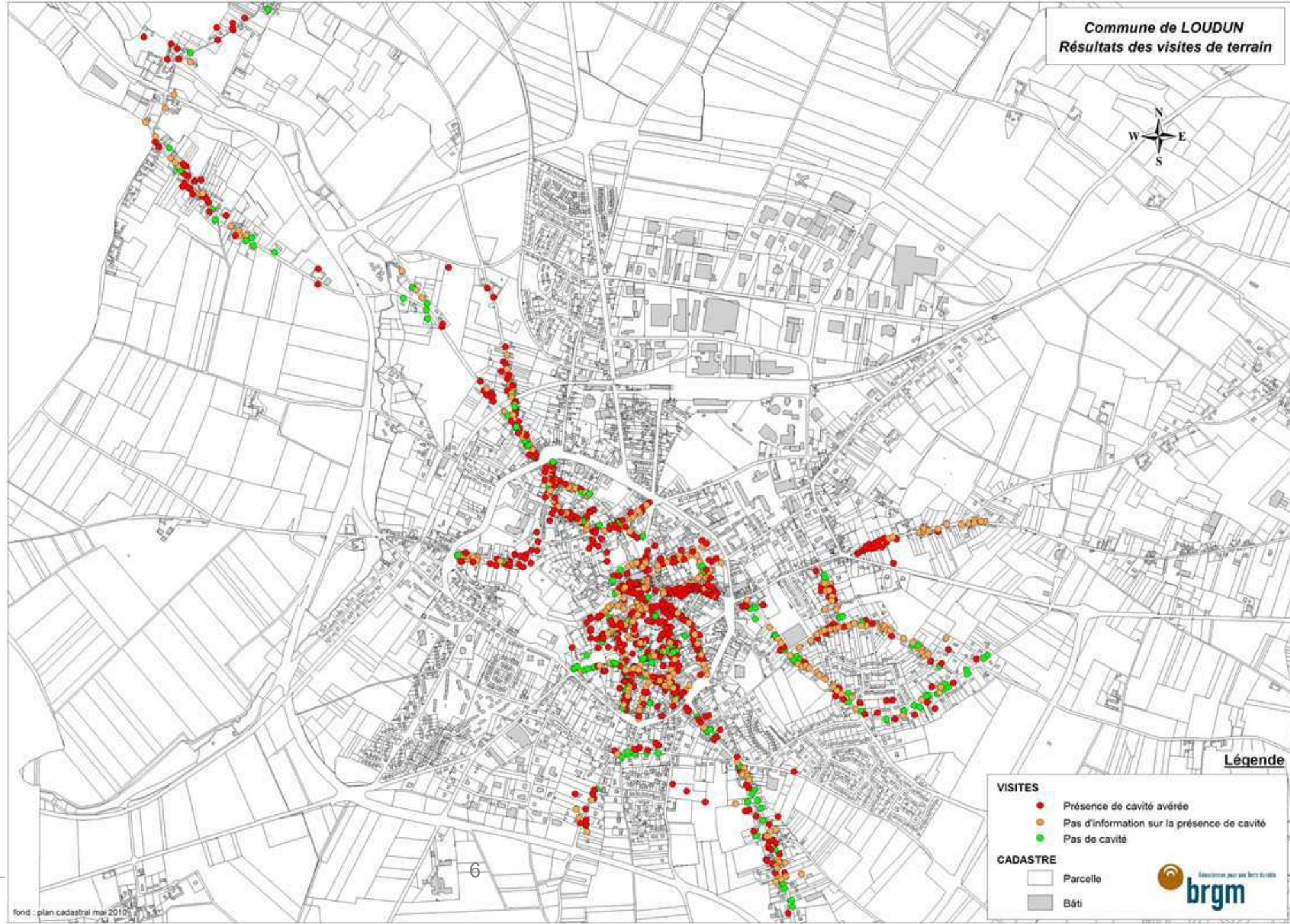


Sommaire

- 1/ Présentation du contexte
- 2/ Résultats de l'inventaire de 2013**
- 3/ Résultats des levés 3D de 2017 et 2018
- 4/ Présentation de la carte informative
- 5/ Éléments de la phase suivante
- 6/ Questions / Échanges



Carte générale synthétisant les résultats de l'inventaire 2013



Sommaire

- 1/ Présentation du contexte
- 2/ Résultats de l'inventaire de 2013
- 3/ Résultats des levés 3D de 2017 et 2018**
- 4/ Présentation de la carte informative
- 5/ Éléments de la phase suivante
- 6/ Questions / Échanges

Carrière Val de Loire

Superficie totale estimée : Environ 13 ha
Hauteur des vides : 2,90 m maximum
Épaisseur de recouvrement : 5,50 m maximum

Caractéristiques générales : Extension Nord-Sud : 500 m – Est-Ouest : 640 m

S'étend sous des parcelles privées et sous des voies publiques :

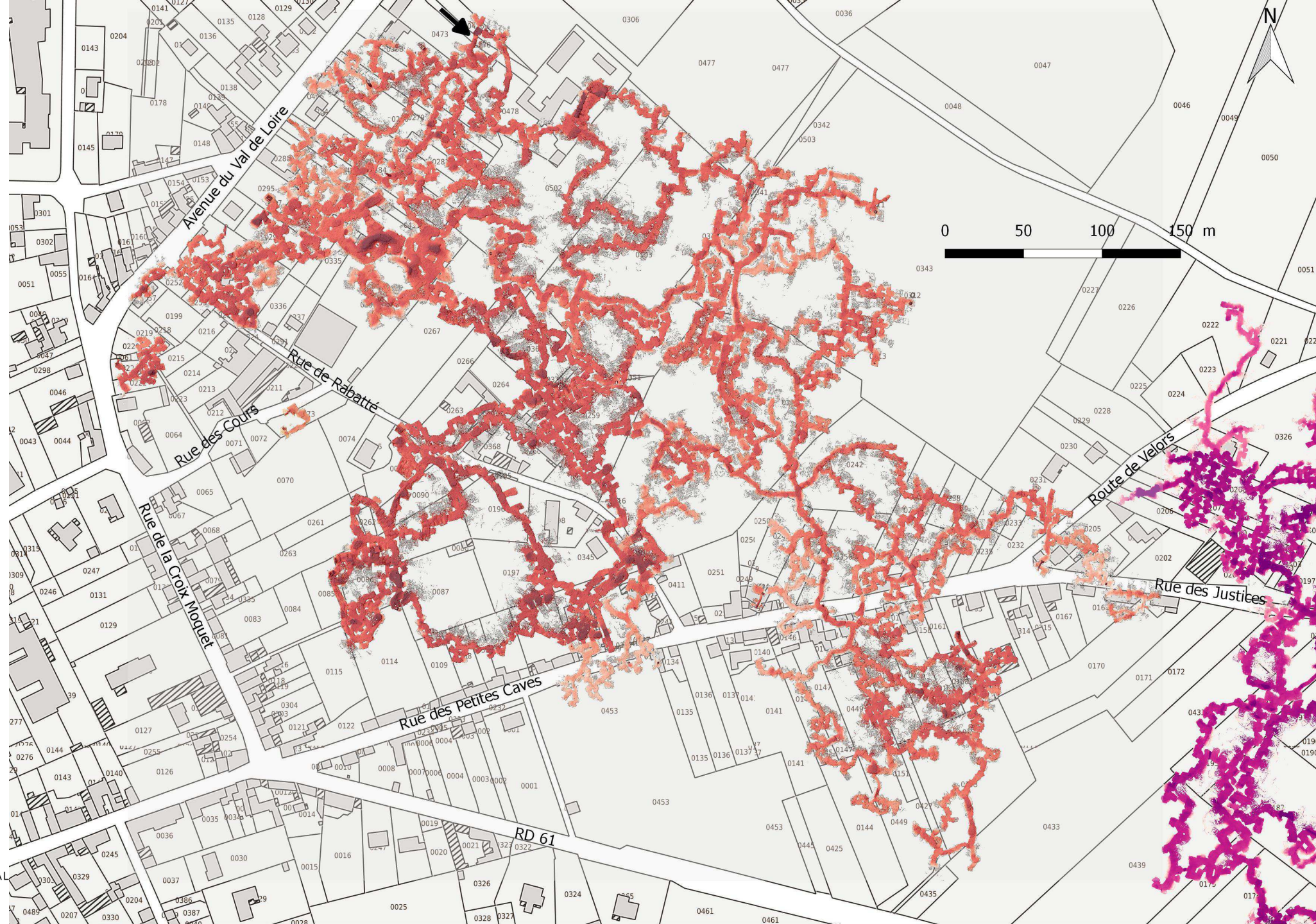
- avenue du Val de Loire,
- rue de Rabatté,
- rue des Petites Caves,
- rue des Justices,
- route de Velors.

Plusieurs anciens effondrements mis en évidence lors des visites de terrain

Quelques secteurs dans un état de dégradation avancé



Carrière Val de Loire



Carrière Ancien boulodrome et Caves Duchêne

Superficie totale estimée : Environ 5 ha
Hauteur des vides : 2 m en moyenne, 2,80 m maximum
Épaisseur de recouvrement : 8 à 10 m en moyenne, 5 m sous la voirie

Caractéristiques générales : Extension Nord-Sud : 400 m – Est-Ouest : 200 m
S'étend sous des parcelles privées et sous des voies publiques :

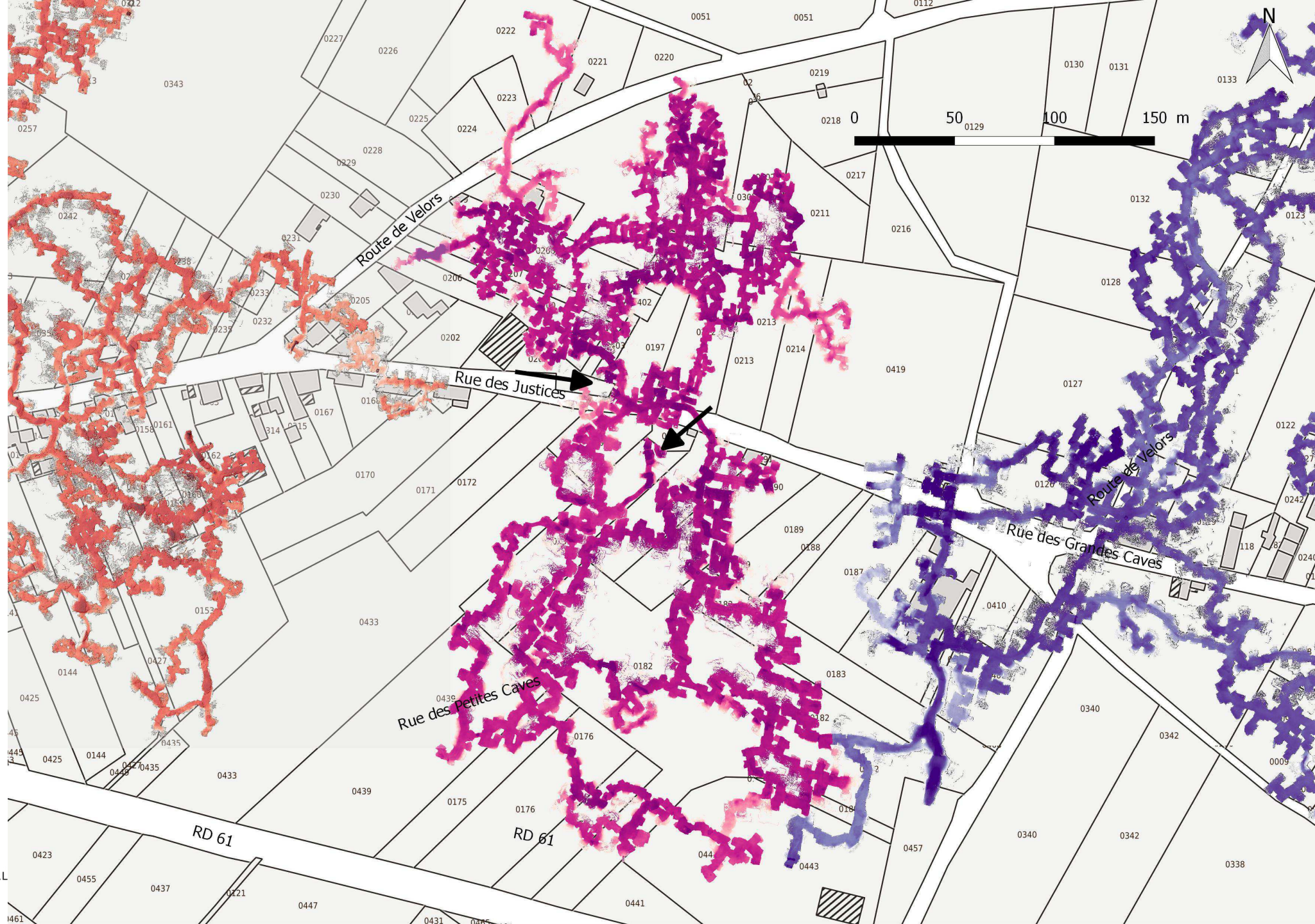
- rue des Justices,
- route de Velors.

Plusieurs anciens effondrements mis en évidence lors des visites de terrain

Quelques secteurs dans un état de dégradation avancé (ancien boulodrome)



**Carrière
Ancien
Boulodrome
et
Caves
Duchêne**



Carrière Pirondeau

Superficie totale estimée :

Environ 9 ha

Hauteur des vides :

2-2,30 m en moyenne – 3 m maximum

Épaisseur de recouvrement :

10 à 18 m maximum

Caractéristiques générales :

Extension Nord-Sud : 700 m – Est-Ouest : 300 m

S'étend sous des parcelles privées et sous des voies publiques :

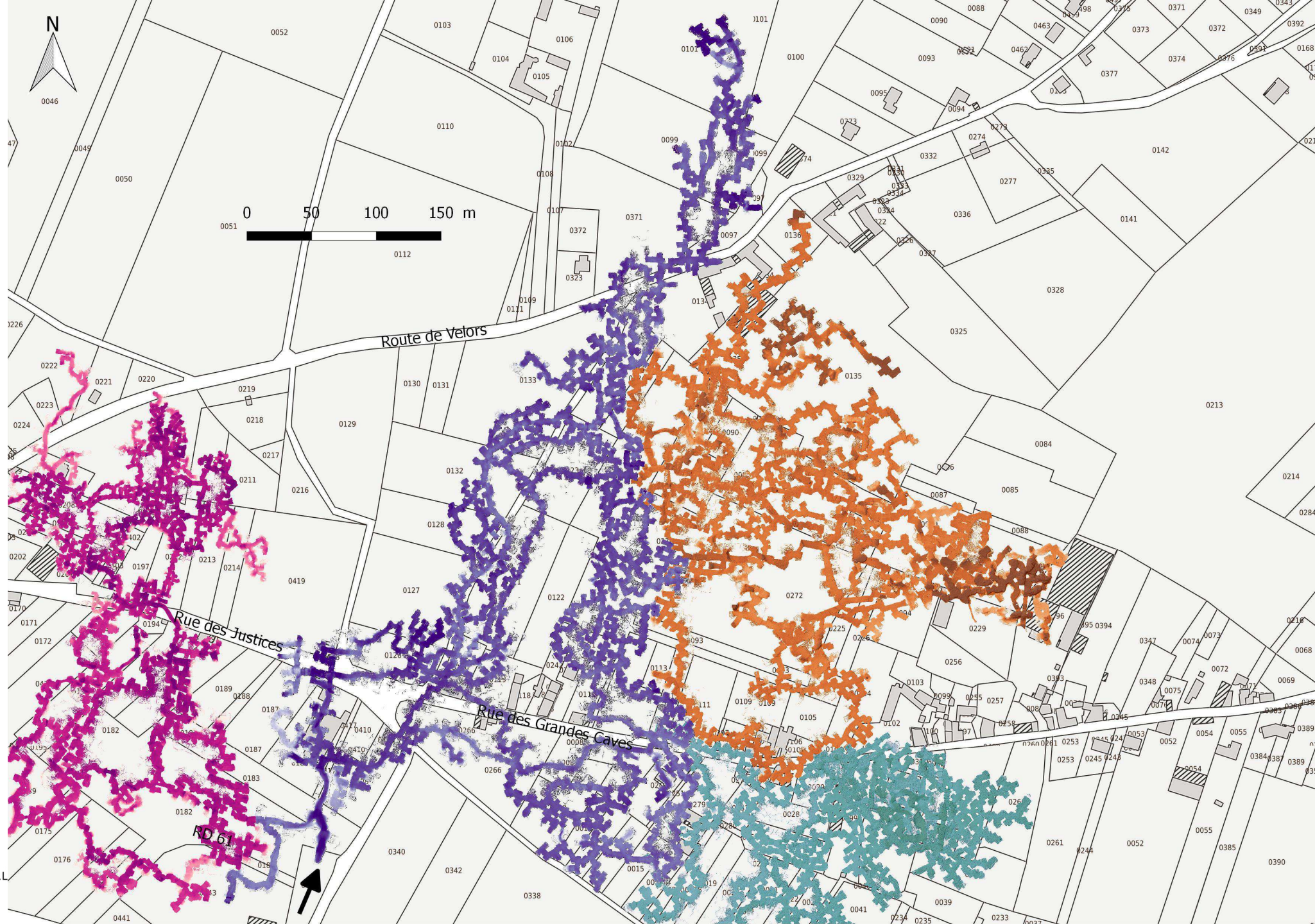
- rue des Grandes Caves,
- rue des Justices,
- route de Velors.

Quelques anciens effondrements mis en évidence lors des visites de terrain

Globalement en bon état



Carrière Pirondeau



Carrière du *Boulodrome*



Superficie totale estimée :	Environ 6,5 ha
Hauteur des vides :	Niv-1 : 2,30 m en moyenne – jusqu'à # 4,50 m maximum Niv-2 : 2 m en moyenne – jusqu'à # 3 m maximum
Épaisseur de recouvrement :	12 à 18 m environ
Caractéristiques générales :	2 niveaux



Extension Nord-Sud : 450 m – Est-Ouest : 330 m

S'étend sous des parcelles privées et sous des voies publiques :

- rue des Grandes Caves.

Plusieurs anciens effondrements observés lors des visites de terrain
Quelques secteurs dans un état de dégradation avancé.

Carrière Augereau

Superficie totale estimée :	Environ 3 ha
Hauteur des vides :	Niv-2 : 2 m en moyenne – 6 à 7 m de vide localement (2 niveaux) Niv-1 : 3 m en moyenne
Épaisseur de recouvrement :	Niv 1 : 2 à 7 m maximum Niv 2 : 8 à 15 m maximum
Caractéristiques générales :	2 niveaux Extension Nord-Sud : 200 m – Est-Ouest : 300 m S'étend sous des parcelles privées et sous des voies publiques : <ul style="list-style-type: none">• rue des Grandes Caves. Plusieurs anciens effondrements mis en évidence lors des visites de terrain Globalement en bon état avec quelques secteurs dégradés Utilisée en champignonnière

Carrière Augereau



Carrière *La Chapelle Souterraine*

Superficie totale estimée :

Environ 1 ha

Hauteur des vides :

2 m en moyenne – jusqu'à # 3 m maximum

Épaisseur de recouvrement :

8-10 m en moyenne, environ 18 m maximum
12 m sous croisement Bel-Air/Chapelle Souterraine

Caractéristiques générales :

Extension Nord-Sud : 150 m – Est-Ouest : 140 m

S'étend sous des parcelles privées et sous des voies publiques :

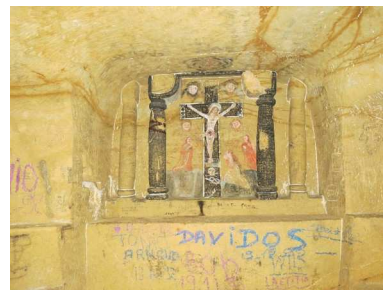
- rue de la Chapelle Souterraine
- rue de Bel-Air

Un effondrement majeur en 1984 : maison impactée

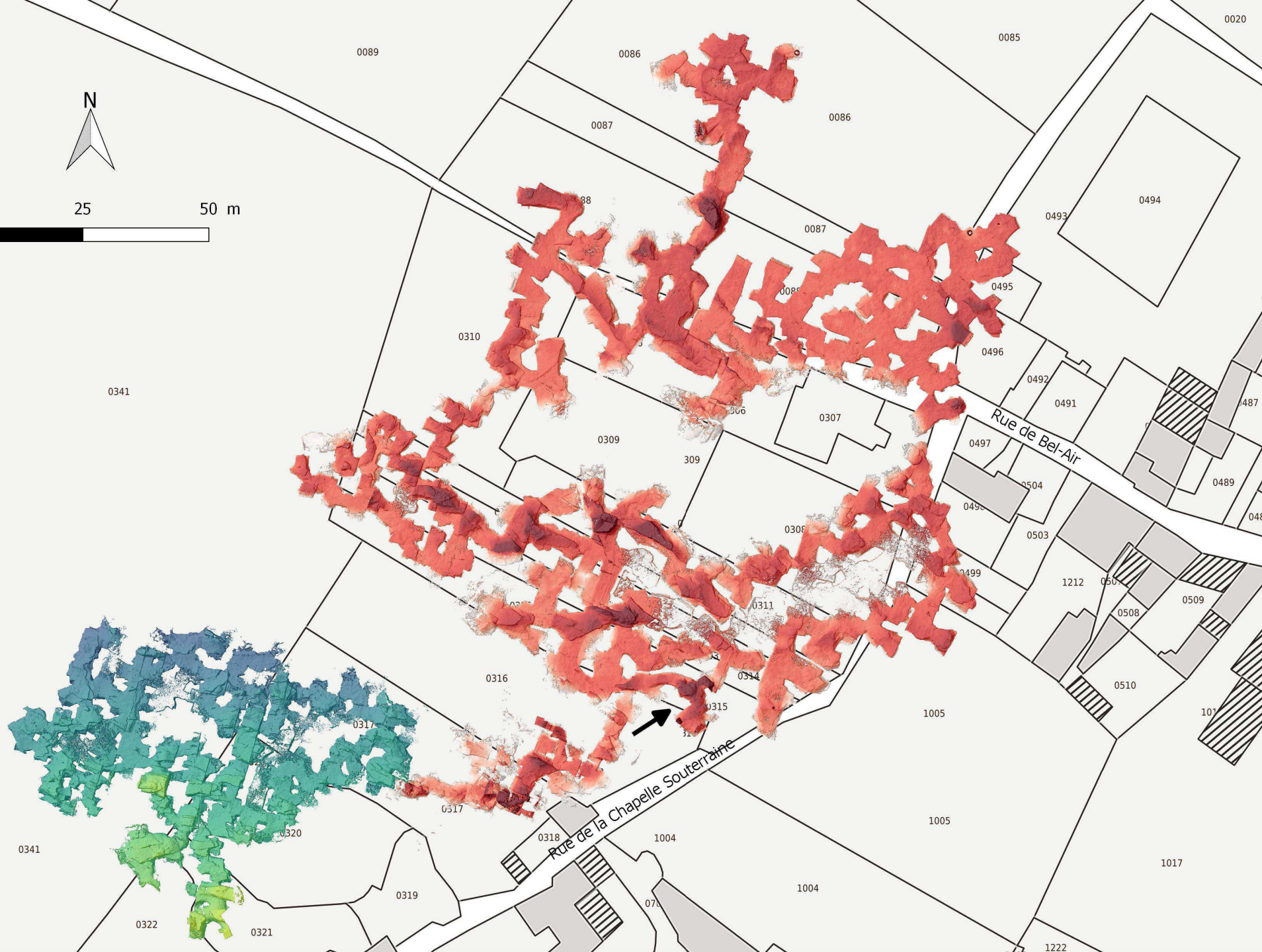
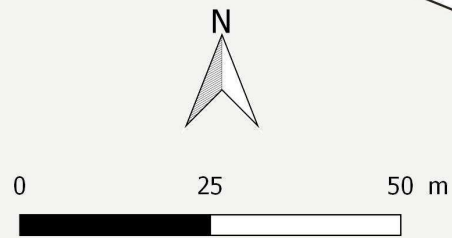
Plusieurs effondrements au sein de la carrière observés lors des visites de terrain

Quelques secteurs dans un état de dégradation avancé (secteur Sud)

Secteur remarquable de la Chapelle Souterraine (au nord)



Carrière Chapelle Souterraine

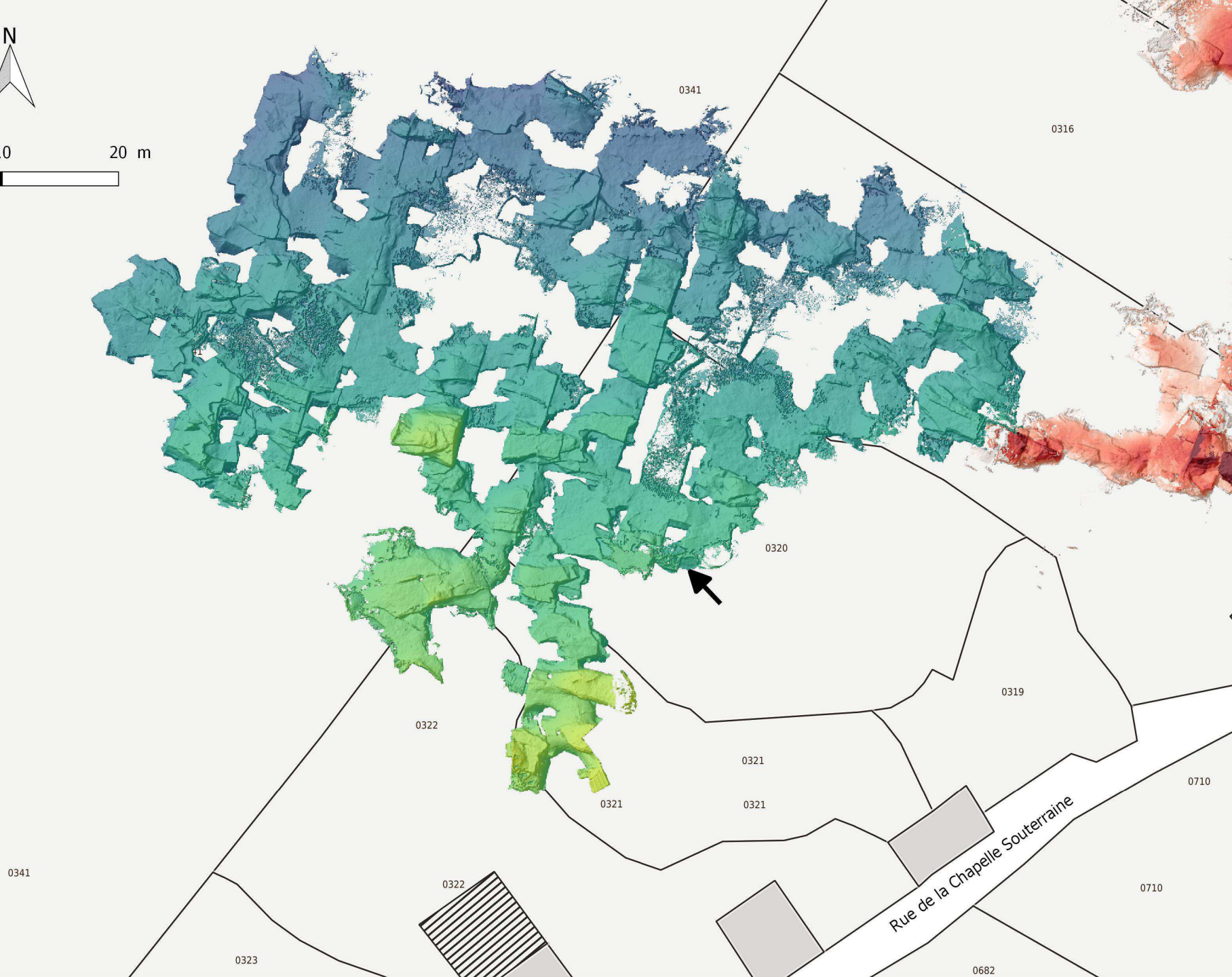


Carrière 35 rue de la Chapelle Souterraine

- Superficie totale estimée :** Environ 2 500 m²
- Hauteur des vides :** 1,50-1,80 m en moyenne – jusqu'à # 3,80 m maximum
- Épaisseur de recouvrement :** 5 à 13 m maximum
- Caractéristiques générales :** Extension Nord-Sud : 60 m – Est-Ouest : 80 m
S'étend uniquement sous des parcelles privées
Plusieurs anciens effondrements observés lors des visites de terrain
Carrière en mauvais état



Carrière 35 rue de la Chapelle Souterraine



Sommaire

- 1/ Présentation du contexte
- 2/ Résultats de l'inventaire de 2013
- 3/ Résultats des levés 3D de 2017 et 2018
- 4/ Présentation de la carte informative**
- 5/ Éléments de la phase suivante
- 6/ Questions / Échanges

Secteur Est



Sommaire

- 1/ Présentation du contexte
- 2/ Résultats de l'inventaire de 2013
- 3/ Résultats des levés 3D de 2017 et 2018
- 4/ Présentation de la carte informative
- 5/ Éléments de la phase suivante**
- 6/ Questions / Échanges

Cartographie de l'aléa

- Délimiter et hiérarchiser, en plusieurs niveaux, les zones exposées à des phénomènes potentiels
- Sans tenir compte de l'occupation en surface
- Décrire de façon la plus détaillée possible les méthodes d'évaluation utilisées
- Établissement de cartographies qui vont conditionner la définition du zonage réglementaire

Questions, échanges...

Merci de votre attention

